

aux œuvres de piété, à l'éducation des enfants et aux soins de l'intérieur.

Les règles que vous indiquez semblent faites, à coup sûr, pour atteindre ce but, spécialement celles qui prescrivent à chaque femme de fixer à l'avance, d'une manière invariable, le budget de ses dépenses et de payer comptant en toute occasion.

A la vérité, l'entreprise est délicate, elle rencontrera de très graves obstacles dans cet amour de l'éclat et ce désir de plaire, si naturel au cœur des femmes. Toutefois, celui dont la grâce a su attirer déjà beaucoup de vos compagnes vers cette œuvre épineuse, mais noble entre toutes, pourra de même y incliner la volonté des autres.

C'est le succès que, du fond du cœur, nous présageons à votre projet ! En attendant, comme auspice de la faveur divine et comme gage de notre paternelle bienveillance, nous vous accordons, avec la plus vive tendresse, la bénédiction apostolique, à vous et à toutes celles qui s'associeront à votre entreprise.

Donné à Rome, près St. Pierre, le 6 Novembre, 1869. De notre Pontificat l'an XXIV.

Eh ! bien, mes amis, trouvez-vous ce langage assez clair et assez explicite. Notre Père à tous, celui qui a reçu la divine mission de conduire et de diriger les pasteurs et les brebis, condamne-t-il assez formellement les excès du luxe, qui est une des plaies les plus dangereuses de notre siècle ?

*Les habitants.* — Monsieur le Curé, nous avouons à notre confusion que nous nous sommes grandement trompés en introduisant parmi nous le luxe immodéré de nos villes. Puissions-nous être assez sages pour revenir aujourd'hui, à cette belle simplicité qui distinguait nos campagnes, il n'y a encore que quelques années.

Quant à nous, nous acceptons les paroles de no-